

Renseignements généraux

Table des matières

1. Historique des ventes, des produits des ventes, des abonnements et de la consommation	5
2. Indices d'interfinancement réel par catégories de consommateurs	9
3. Nombres de kilomètres de lignes de distribution par niveaux de tension	11
4. Bilan de l'application du Code de conduite du distributeur d'électricité	12

Liste des figures

Figure 1 Évolution de la consommation d'électricité par tarifs au Québec 2021 à 2025	8
Figure 2 Évolution de la consommation d'électricité par tarifs au Québec 2021 à 2025	9

Liste des tableaux

Tableau 1 Historique des ventes d'électricité au Québec par tarifs (GWh) 2021 à 2025	5
Tableau 2 Historique des produits des ventes d'électricité au Québec par tarifs (M\$) 2021 à 2025	6
Tableau 3 Historique du nombre d'abonnements au Québec par tarifs 2021 à 2025	6
Tableau 4 Historique des produits unitaires moyens par tarifs (¢/KWh) 2021 à 2025	7
Tableau 5 Historique des ventes d'électricité au Québec par secteurs (GWh) 2021 à 2025	7
Tableau 6 Historique des produits des ventes d'électricité au Québec par secteurs (M\$) 2021 à 2025	7
Tableau 7 Historique du nombre d'abonnements au Québec par secteurs 2021 à 2025	8
Tableau 8 Indices d'interfinancement par catégories de consommateurs réel 2025	10
Tableau 9 Répartition du coût de fourniture de l'électricité patrimoniale	11
Tableau 10 Nombre de kilomètres de lignes de distribution par niveaux de tension au 31 décembre 2025	12

1. Historique des ventes, des produits des ventes, des abonnements et de la consommation

Les informations relatives aux ventes et aux produits des ventes au Québec, par tarifs et par secteurs, sont présentées aux tableaux suivants :

- Tableaux 1 à 3 : ventes en GWh, produits des ventes d'électricité en M\$¹ et nombre d'abonnements, répartis par tarifs ;
- Tableau 4 : produits unitaires moyens par tarifs ;
- Tableaux 5 à 7 : ventes en GWh, produits des ventes d'électricité en M\$² et nombre d'abonnements, répartis par secteurs.

Les figures 1 et 2 présentent l'évolution de la consommation d'électricité par tarifs au Québec sur la période 2021 à 2025.

Tableau 1
Historique des ventes d'électricité au Québec par tarifs (GWh)
2021 à 2025

		2021	2022	2023	2024	2025
D	(1)	61 969	65 277	62 785	62 920	69 034
DM		2 018	2 058	1 946	1 918	2 034
DP		1 274	1 431	1 469	1 510	1 656
DT		2 311	2 175	2 021	1 927	1 981
G	(2)	8 843	9 282	9 061	9 109	9 568
G9	(3)	1 129	1 202	1 216	1 294	1 400
M	(4)	31 358	32 168	31 742	31 826	32 509
LG		9 665	10 577	10 967	11 251	11 744
H		6	7	7	9	10
L	(5)	27 199	27 119	26 421	25 921	25 726
CB	(6)	612	867	898	989	909
Contrats spéciaux		28 394	27 985	28 402	28 192	27 985
Éclairage	(7)	451	412	394	371	361
Total		175 229	180 560	177 329	177 237	184 917

(1) : Tarifs D, DN, D Flex.

(2) : Tarifs G, G Flex, G-BI, T1, T2, T3 et F.

(3) : Tarifs G9, G9-BI et BR.

(4) : Tarifs M, M-BI et MR.

(5) : Tarifs L, LD et LP.

(6) : Tarifs CB de moyenne et de grande puissance.

(7) : Éclairage Sentinelle et éclairage public.

¹ Les produits des ventes présentés aux tableaux 2 et 6 totalisent 13 942 M\$ et correspondent aux ventes de 14 079 M\$, comme indiqué à la page 66 du [Rapport annuel 2024](#) d'Hydro-Québec, ajustées de l'effet de la gestion à court terme des risques financiers assumés par l'actionnaire s'élevant à -137 M\$.

² *Ibid.*

Tableau 2
Historique des produits des ventes d'électricité au Québec par tarifs (M\$)
2021 à 2025

	2021	2022	2023	2024	2025
D (1)	5 125	5 537	5 439	5 618	6 390
DM	161	168	164	166	181
DP	119	137	144	153	173
DT	128	141	115	113	132
G (2)	925	991	1 015	1 081	1 179
G9 (3)	152	166	178	200	222
M (4)	2 604	2 735	2 872	3 024	3 214
LG	549	613	669	706	777
H	1	1	1	1	1
L (5)	1 347	1 370	1 396	1 420	1 452
CB (6)	33	51	50	69	62
Contrats spéciaux	1 271	1 451	1 289	1 361	1 489
Éclairage (7)	48	44	45	45	45
Rabais sur ventes - Clientèle MFR	(11)	(9)	(10)	(15)	(19)
Total	12 452	13 396	13 367	13 942	15 298

Tableau 3
Historique du nombre d'abonnements au Québec par tarifs
2021 à 2025

	2021	2022	2023	2024	2025
D (1)	3 839 833	3 896 816	3 947 996	3 993 973	4 035 981
DM	187 809	186 565	185 440	184 248	187 877
DP	6 876	8 017	8 400	8 290	9 135
DT *	94 174	86 948	81 327	77 800	76 425
G (2)	287 476	288 535	290 642	292 298	293 451
G9 (3)	4 726	5 010	5 405	5 918	6 238
M (4)	31 189	31 838	31 634	31 322	32 055
LG	99	105	109	111	113
H	1	1	1	1	1
L (5)	166	165	171	171	175
CB (6)	40	41	32	25	26
Contrats spéciaux	7	7	7	7	8
Éclairage (7)	4 802	4 858	4 928	4 979	5 047
Total	4 457 198	4 508 906	4 556 092	4 599 143	4 646 532

*Pour l'année 2025, il y a eu 3 481 nouvelles demandes d'adhésion au tarif DT et 4 856 demandes de retraits pour ce même tarif.

(1) : Tarifs D, DN, D Flex.

(2) : Tarifs G, G Flex, G-BI, T1, T2, T3 et F.

(3) : Tarifs G9, G9-BI et BR.

(4) : Tarifs M, M-BI et MR.

(5) : Tarifs L, LD et LP.

(6) : Tarifs CB de moyenne et de grande puissance.

(7) : Éclairage Sentinelle et éclairage public.

Tableau 4
Historique des produits unitaires moyens par tarifs (¢/KWh)
2021 à 2025

		2021	2022	2023	2024	2025
D	(1)	8,27	8,48	8,66	8,93	9,26
DM		7,98	8,16	8,43	8,65	8,90
DP		9,34	9,57	9,80	10,13	10,45
DT		5,54	6,48	5,69	5,86	6,66
G	(2)	10,46	10,68	11,20	11,87	12,32
G9	(3)	13,46	13,81	14,64	15,46	15,86
M	(4)	8,30	8,50	9,05	9,50	9,89
LG		5,68	5,80	6,10	6,27	6,62
H		12,20	12,07	13,00	12,45	12,31
L	(5)	4,95	5,05	5,28	5,48	5,64
CB	(6)	5,39	5,88	5,57	6,98	6,82
Contrats spéciaux		4,48	5,18	4,54	4,83	5,32
Éclairage	(7)	10,64	10,68	11,42	12,13	12,47

Tableau 5
Historique des ventes d'électricité au Québec par secteurs (GWh)
2021 à 2025

	2021	2022	2023	2024	2025
Résidentiel	67 572	70 941	68 221	68 275	74 705
Commercial, institutionnel et petits industriels	46 157	47 983	47 571	48 174	49 631
Grands clients industriels	55 779	55 357	55 087	54 387	53 959
Autres	5 721	6 279	6 450	6 401	6 622
Total	175 229	180 560	177 329	177 237	184 917

- (1) : Tarifs D, DN, D Flex.
 (2) : Tarifs G, G Flex, G-BI, T1, T2, T3 et F.
 (3) : Tarifs G9, G9-BI et BR.
 (4) : Tarifs M, M-BI et MR.
 (5) : Tarifs L, LD et LP.
 (6) : Tarifs CB de moyenne et de grande puissance.
 (7) : Éclairage Sentinelle et éclairage public.

Tableau 6
Historique des produits des ventes d'électricité au Québec par secteurs (M\$)
2021 à 2025

	2021	2022	2023	2024	2025
Résidentiel	5 533	5 983	5 862	6 050	6 876
Commercial, institutionnel et petits industriels	3 957	4 205	4 406	4 697	5 041
Grands clients industriels	2 631	2 839	2 704	2 802	2 962
Autres	342	378	405	408	438
Rabais sur ventes - Clientèle MFR	(11)	(9)	(10)	(15)	(19)
Total	12 452	13 396	13 367	13 942	15 298

Tableau 7
Historique du nombre d'abonnements au Québec par secteurs
2021 à 2025

	2021	2022	2023	2024	2025
Résidentiel	4 128 692	4 178 346	4 223 163	4 264 311	4 309 418
Commercial, institutionnel et petits industriels	323 501	325 498	327 790	329 638	331 842
Grands clients industriels	193	194	201	205	215
Autres	4 812	4 868	4 938	4 989	5 057
Total	4 457 198	4 508 906	4 556 092	4 599 143	4 646 532

Figure 1
Évolution de la consommation d'électricité par tarifs au Québec
2021 à 2025

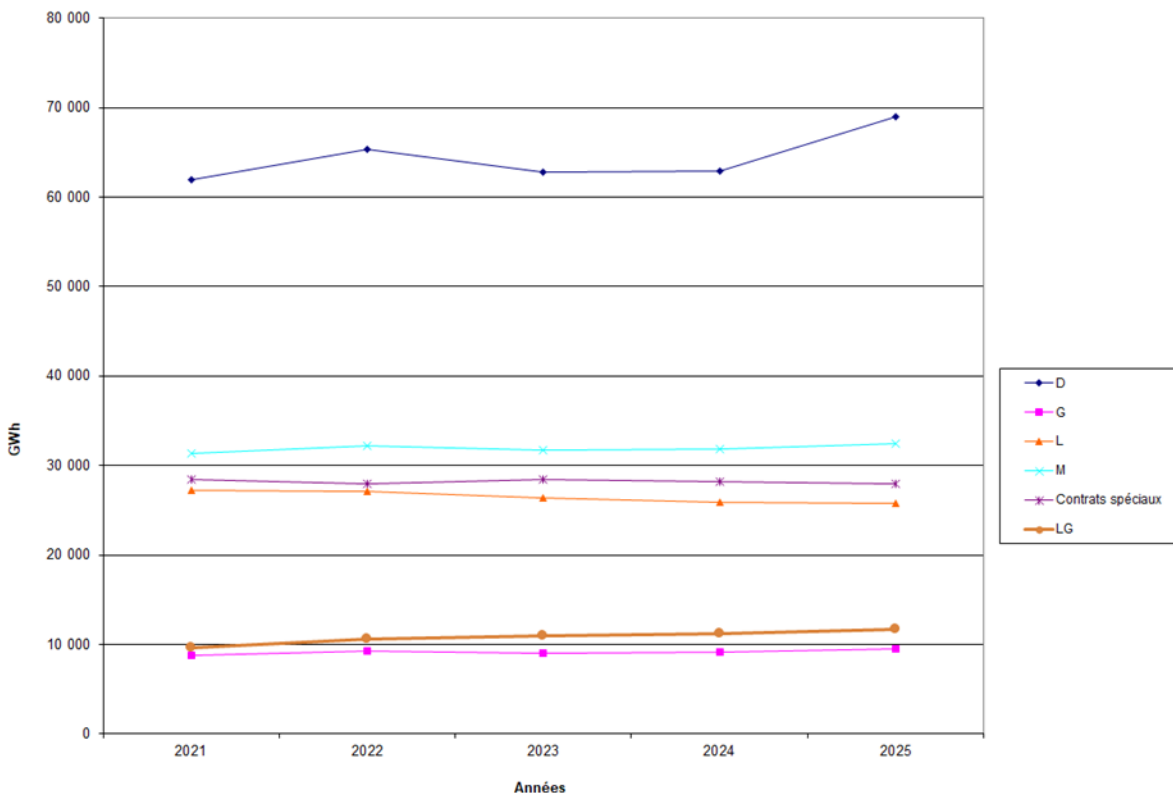
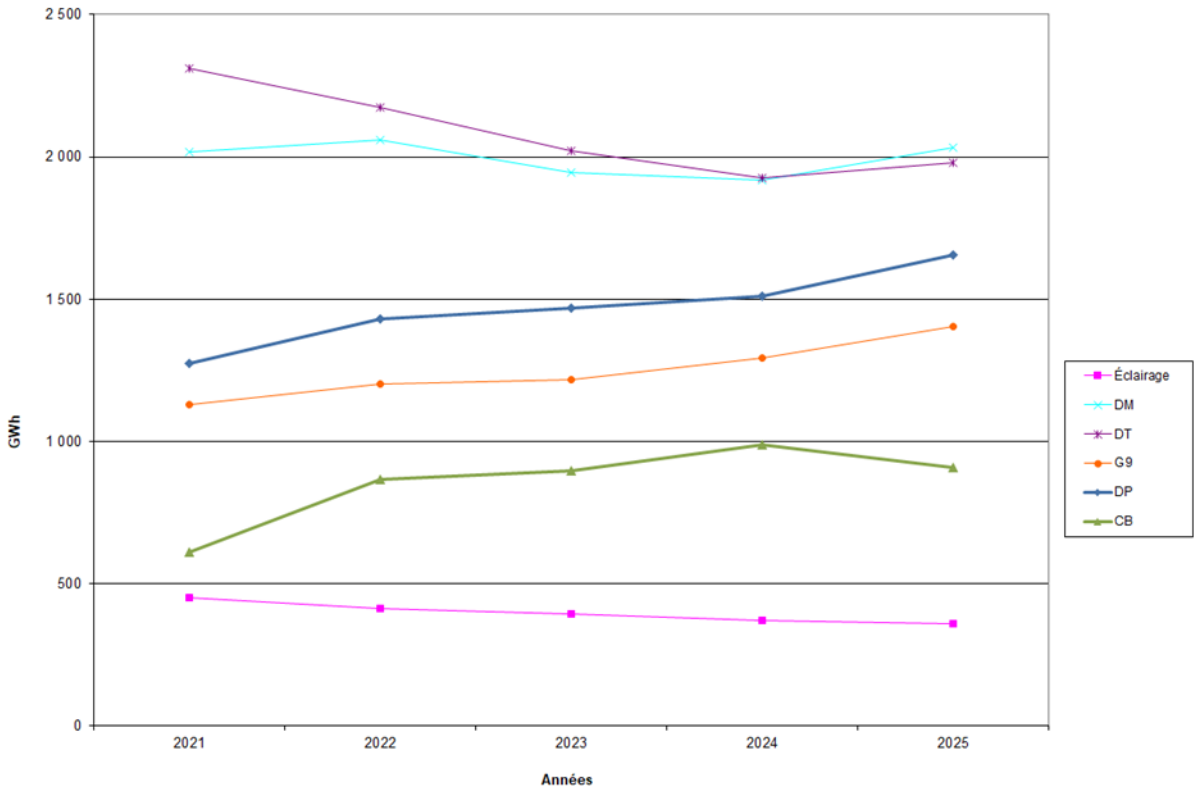


Figure 2
Évolution de la consommation d'électricité par tarifs au Québec
2021 à 2025



2. Indices d'interfinancement réel par catégories de consommateurs

- 1 Le tableau 8 présente les indices d'interfinancement réel pour l'année 2025 par catégories de
- 2 consommateurs. Ces indices, calculés à partir des données réelles, sont établis selon les
- 3 principes reconnus de méthode de répartition du coût de service.

Tableau 8
Indices d'interfinancement par catégories
de consommateurs réel 2025

Catégories de consommateurs	Interfinancement
Domestiques	84,9
Généraux	125,3
Tarif G ⁽¹⁾	126,2
Tarif M ⁽²⁾	132,6
Tarif CB moyenne puissance	160,0
Tarif LG ⁽³⁾	99,5
Tarif CB grande puissance	122,0
Grands industriels	108,3

¹ Incluant tarifs G, à forfait, d'éclairage public et Sentinelle

² Incluant tarifs M et G9

³ Incluant tarifs LG et H

1 Le Distributeur tient à rappeler que les indices d'interfinancement réel pour l'année 2025
2 reflètent notamment :

- 3 • l'évolution réelle des caractéristiques de consommation de chaque catégorie de
- 4 consommateurs;
- 5 • l'évolution du contexte économique;
- 6 • le plafonnement à 3 % de l'ajustement tarifaire applicable aux tarifs domestiques;
- 7 • la décision D-2025-114 relativement aux coûts de maîtrise de la végétation.

8 Le tableau 9 présente la répartition du coût moyen de fourniture par catégories de
9 consommateurs de l'électricité patrimoniale pour l'année 2025.

Tableau 9
Répartition du coût de fourniture de l'électricité patrimoniale

Catégories de consommateurs	Coût de fourniture (¢/kWh)
Tarif D et DM	4,39
Tarif DP	4,01
Tarif DT	4,11
Tarif Flex D	4,35
Tarif G et à forfait	3,92
Tarif Flex G	3,89
Tarif biénergie petite puissance	3,92
Tarif G-9	3,91
Tarif biénergie moyenne puissance à faible FU	3,90
Tarif M	3,73
Tarif Chaines de blocs - Moyenne puissance	2,81
Tarif biénergie moyenne puissance	3,88
Tarif LG	3,72
Tarif Chaines de blocs - Grande puissance	2,72
Tarif d'éclairage public et sentinelle	3,71
Tarif L	2,46
Tarif H	3,47
Contrats spéciaux ¹	2,42

¹ À titre indicatif, avant application des dispositions de l'article 52.2.1 de la loi sur la Régie de l'énergie (Chapitre R-6.01).

3. Nombres de kilomètres de lignes de distribution par niveaux de tension

- 1 Le tableau 8 présente le nombre de kilomètres de lignes de distribution en moyenne et basse
- 2 tension, tant au niveau aérien que souterrain. Le nombre de kilomètres de lignes en basse
- 3 tension est établi selon une estimation.

Tableau 10
Nombre de kilomètres de lignes de distribution
par niveaux de tension au 31 décembre 2025

Niveaux de tension	Kilomètres de lignes
Moyenne tension	121 750
Basse tension ³	109 139
Total	230 889

- 1 Ces données excluent 272 km de lignes de transport (69 kV et moins) appartenant au
2 Distributeur et qui desservent la clientèle raccordée à des réseaux autonomes.

4. Bilan de l'application du Code de conduite du distributeur d'électricité

- 3 Le Code de conduite a été approuvé par la Régie dans sa décision D-2006-46 émise le
4 20 mars 2006.
- 5 Conformément à la section 8 du Code, le Distributeur soumet son rapport annuel sur
6 l'application du Code de conduite en 2025. Le Distributeur considère toutefois que les articles
7 du Code portant sur les approvisionnements en électricité, soit notamment les articles 4.1 à
8 4.10, 6.1, et 7.1 à 7.5 sont devenus caducs du fait de l'adoption de la *Loi sur la gouvernance*
9 *responsable des ressources énergétiques*.

³ Depuis 2009, la longueur du réseau basse tension aérien est établie à partir d'un relevé terrain réalisé par échantillonnage et est confirmée par un relevé terrain complémentaire effectué en 2011. La longueur du réseau souterrain basse tension, quant à elle, a été estimée à environ 56 % de la longueur du réseau souterrain moyenne tension. Cet estimé a été validé avec l'historique des sorties de magasin des 20 dernières années.



**Rapport annuel 2025 sur l'application du Code de conduite du Distributeur
(Article 8.3 du Code de conduite du Distributeur)**

Le *Code de conduite du Distributeur* (Code) vise les transactions pour les approvisionnements en électricité qui ne sont pas soumis à la procédure d'appel d'offres prévue à la *Loi sur la Régie de l'énergie* et ses règlements d'application, y compris les achats effectués sous dispense. Il vise à prévenir toute forme de traitement préférentiel par les équipes responsables des approvisionnements du Distributeur en régissant les comportements et les échanges d'employés et d'informations. Il vise aussi à prévenir que les activités commerciales des entités affiliées du Distributeur soient financées, en tout ou en partie, par les clients du service d'électricité du Distributeur.

Le rapport annuel au Code est signé par la cheffe – Affaires juridiques – conformité d'entreprise. Toutefois, l'attestation liée à l'application du volet comptable du Code, soit les articles 4.11 à 4.15, 4.19 à 4.22 et 5.1 à 5.3 sera déposée ultérieurement.

Nous avons pris connaissance de l'environnement de contrôle dans lequel se sont effectuées les activités d'approvisionnement visées par le Code en 2025.

Conformément à l'article 8.2 du Code, les responsables des activités d'approvisionnement en électricité au sein d'Hydro-Québec, soit la cheffe – Gestion de l'approvisionnement énergétique long terme et le chef – Qualité des données, météo et transactions énergétiques, collaborent à l'organisation et au suivi des processus d'information et de formation.

De plus, nous nous sommes aussi assurés que les processus d'information et de formation des intervenants impliqués dans les activités liées à l'approvisionnement en électricité et à la prévision et l'optimisation de la conduite du système énergétique répondaient aux exigences du Code. Les procédures mises en œuvre ont permis de recueillir des éléments probants appropriés pour réaliser le présent rapport annuel en fournissant une assurance raisonnable du respect de l'ensemble des règles du Code.

Sur la base du travail effectué, nous concluons que les règles en vigueur énoncées dans le *Code de conduite du Distributeur* ont été appliquées de façon satisfaisante en 2025 bien qu'à la suite de l'adoption de la *Loi sur la gouvernance responsable des ressources énergétiques*¹, le Distributeur considère que les articles du Code portant sur les approvisionnements en électricité, soit notamment les articles 4.1 à 4.10, 6.1 et 7.1 à 7.5, sont devenus caducs².



Date : 2026.04.13

13:34:11 -04'00'

Geneviève Bergeron
Cheffe – Affaires juridiques – Conformité d'entreprise

¹ *Loi sur la gouvernance responsable des ressources énergétiques* a été adoptée le 7 juin 2025.

² Le Distributeur entend déposer à la Régie de l'énergie une demande relative au Code de conduite du Distributeur et au Code d'éthique sur la gestion des appels d'offres d'ici la fin de l'année 2026.